

APRÈS-MIDI DU BUA - CRATB
16 MAI 2024

ANTIBIOTIQUES RETROCÉDABLES ET PARCOURS VILLE - HÔPITAL

Manon DESCHAMPS - Hôpital Bichat

Médicaments rétrocédables :

La liste des médicaments rétrocédables (« liste de rétrocession ») correspond à une **liste de médicaments disposant d'une AMM ou d'une ATU qui peuvent être dispensés au public par des pharmacies à usage intérieur (PUI) autorisées à l'exercice de cette activité.** Cette liste de médicaments est arrêtée par le ministère de la santé après avis ou sur proposition de l'ANSM.

CÉFOXITINE

DÉLAMANID

GRANUPAS

BÉDAQUILINE

VANCOMYCINE

LINÉZOLIDE

DÉLAFLOXACINE

STREPTOMYCINE

FIDAXOMICINE

TÉDIZOLIDE

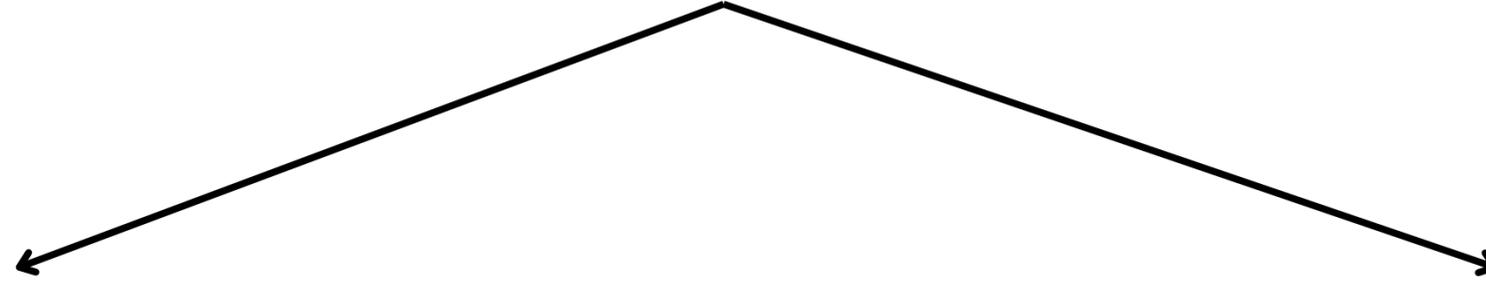
ERTAPÉNÈM

TÉMOCILLINE

TÉICOPLANINE



Identification de **demandes récurrentes de consultations SMIT pour obtenir une ordonnance hospitalière** pour un médicament prescrit initialement par médecin de ville



Sortie récente de la Fidaxomicine des médicaments hors GHS + 1ère ligne des recommandations ICD avec la vancomycine

Augmentation des BLSE en ville sur les 20 dernières années

CONTEXTE

CÉFOXITINE

DÉLAMANID

GRANUPAS

BÉDAQUILINE

VANCOMYCINE

LINÉZOLIDE

DÉLAFLOXACINE

STREPTOMYCINE

FIDAXOMICINE

TÉDIZOLIDE

ERTAPÉNÈM

TÉMOCILLINE

TÉICOPLANINE



**Antibiotiques rétrocédables, soumis à prescription hospitalière,
étudiés dans le cadre de ce travail**



MATERIEL & METHODE



**Etude observationnelle
rétrospective**



Du 01/01/2023 au 31/12/2023



MATERIEL & METHODE



Etude observationnelle
rétrospective



Du 01/01/2023 au 31/12/2023



Quels antibiotiques étudiés?

Ertapénèm, Fidaxomicine, Vancomycine, Témocilline,
Céfoxitine, Linézolide



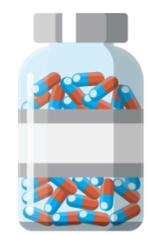
MATERIEL & METHODE



Etude observationnelle
rétrospective



Du 01/01/2023 au 31/12/2023



Quels antibiotiques étudiés?

Ertapénèm, Fidaxomicine, Vancomycine, Témocilline,
Céfoxitine, Linézolide



Extraction des dispensations réalisées en rétrocession hospitalière

*Analyse des dossiers
informatisés patients*



*Récupération d'informations
manquantes via
l'ordonnance papier*



MATERIEL & METHODE



Etude observationnelle
rétrospective



Du 01/01/2023 au 31/12/2023



Quels antibiotiques étudiés?

Ertapénèm, Fidaxomicine, Vancomycine, Témocilline,
Céfoxitine, Linézolide



Extraction des dispensations réalisés en rétrocession hospitalière

*Analyse des dossiers
informatisés patients*



*Récupération d'informations
manquantes via
l'ordonnance papier*



Collecte d'informations pour identifier le motif/ contexte de la prescription de ces ATB



MATERIEL & METHODE



Etude observationnelle
rétrospective



Du 01/01/2023 au 31/12/2023



Quels antibiotiques étudiés?

Ertapénèm, Fidaxomicine, Vancomycine, Témocilline,
Céfoxitine, Linézolide

Extraction des dispensations réalisés en rétrocession hospitalière

Analyse des dossiers
informatisés patients



Récupération d'informations
manquantes via
l'ordonnance papier

Collecte d'informations pour identifier le motif/ contexte de la prescription de ces ATB

Adressage de ville pour prescription:

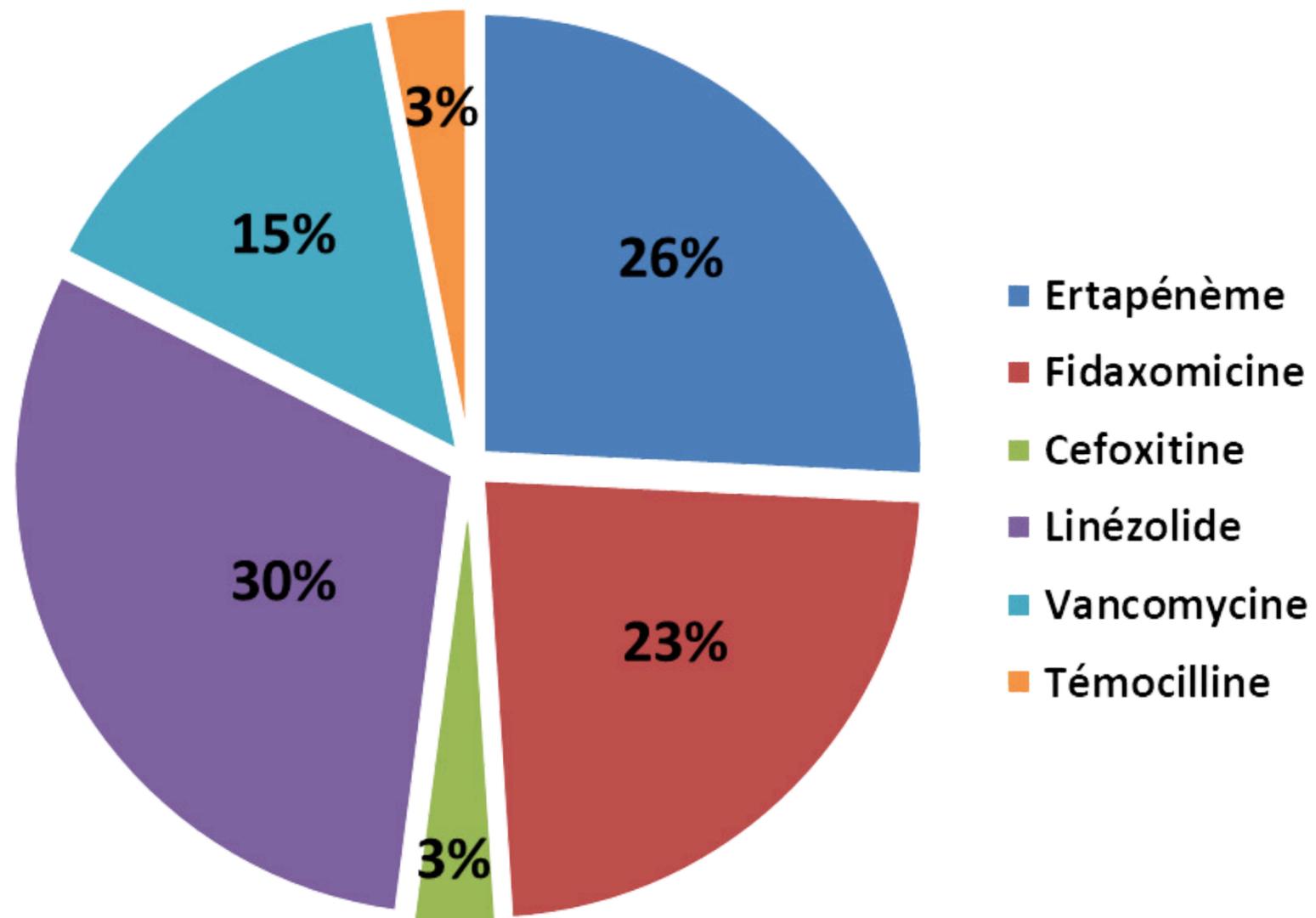
- **confirmé** = mention explicite dans le dossier d'une demande de passage à l'hôpital uniquement pour obtenir la prescription hospitalière
- **probable** = diagnostic posé par le médecin de ville sans mention explicite

RÉSULTATS



En 2023:

194 dispensations pour 144 patients

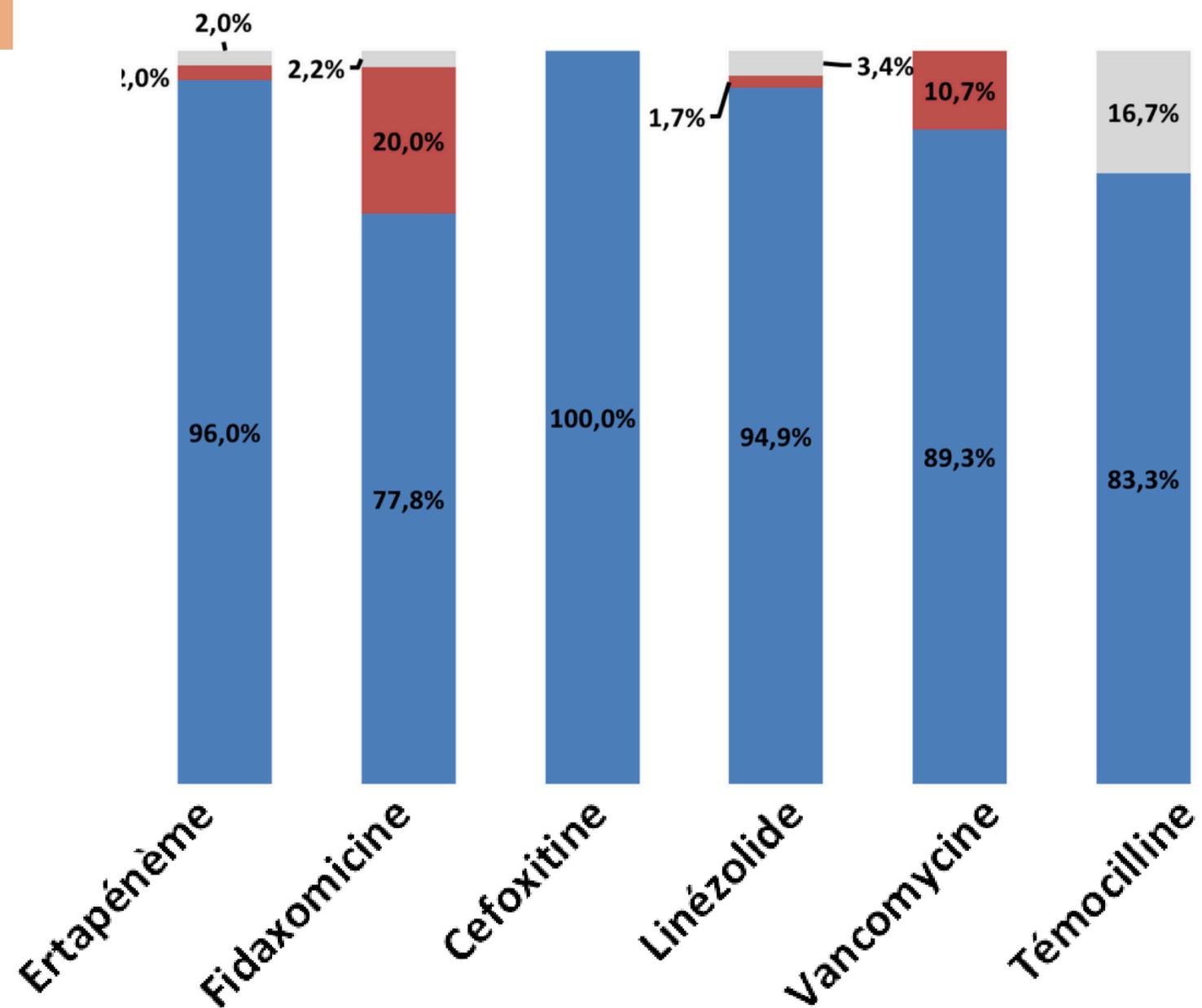


ATB majoritairement dispensés:

**Fidaxomicine, Ertapénème,
Linézolide et Vancomycine**

RÉSULTATS

Mode de prescription des médicaments rétrocédables



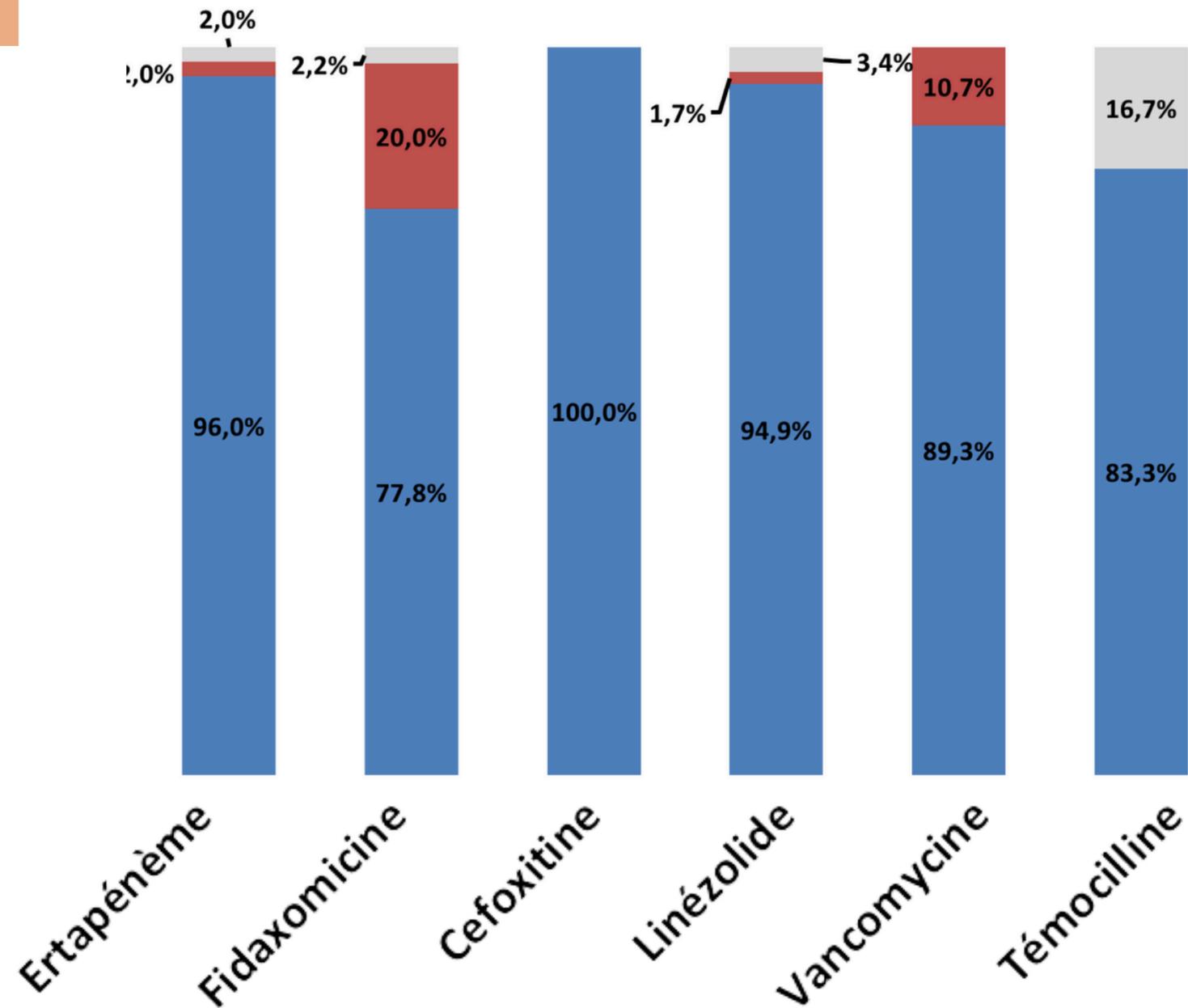
■ Non renseigné

■ Sur prescription initiale du médecin généraliste

■ Sur prescription hospitalière

RÉSULTATS

Mode de prescription des médicaments rétrocédables



■ Non renseigné

■ Sur prescription initiale du médecin généraliste

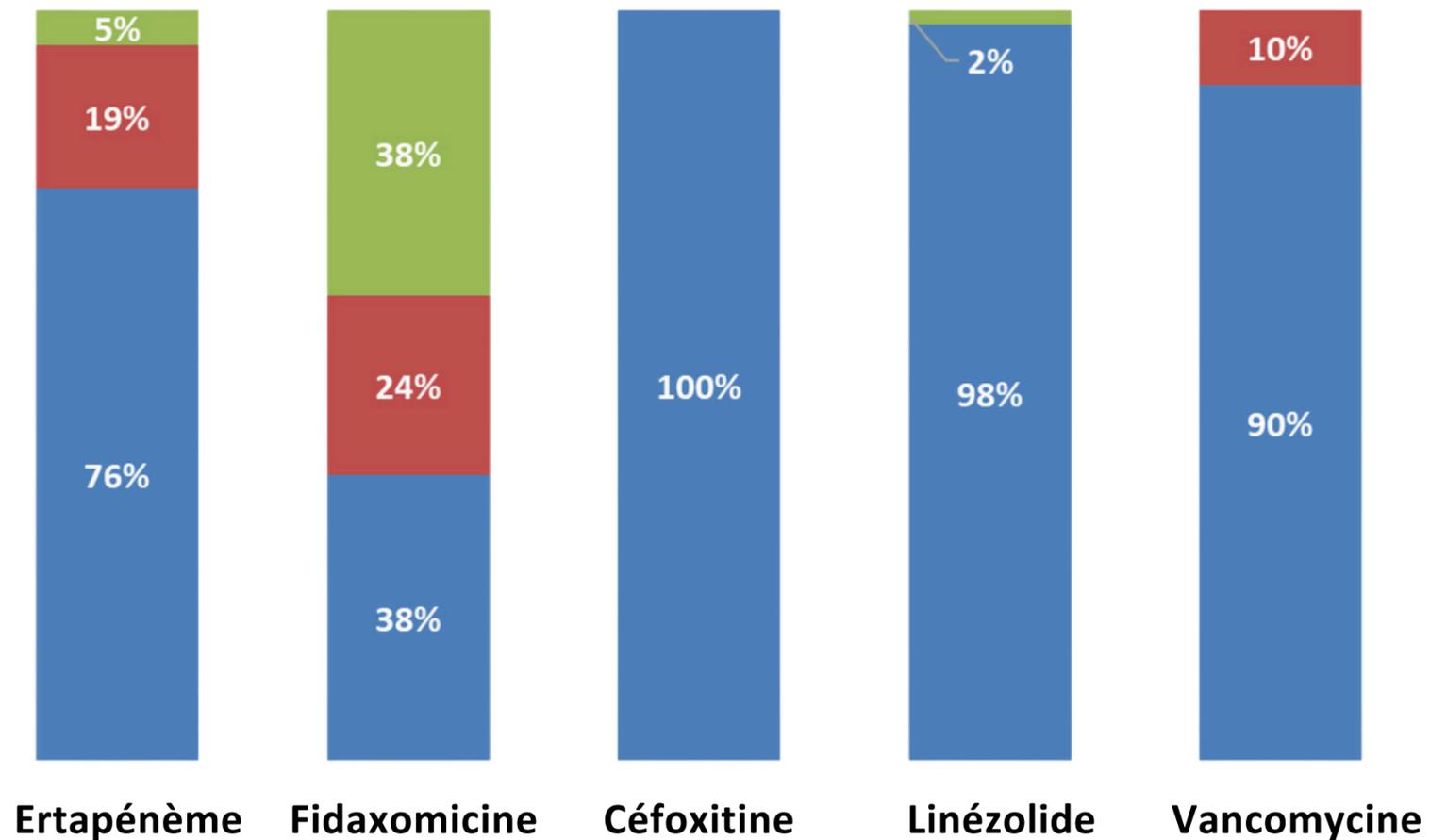
■ Sur prescription hospitalière

20% des prescriptions de fidaxomicine
et **11%** des prescriptions de
vancomycine

= prescriptions initiales de ville

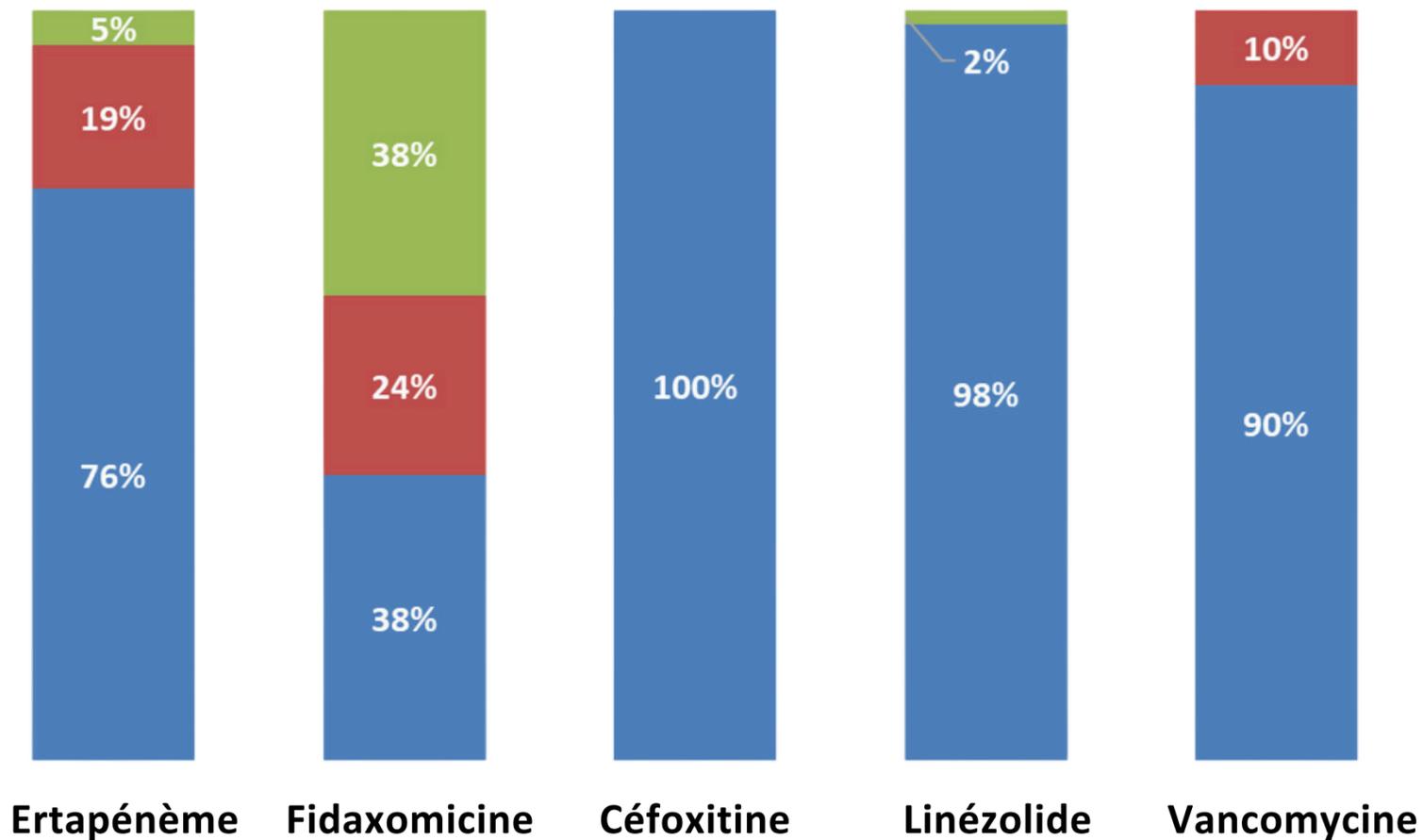


Motifs de consultations à Bichat aboutissant à la prescription d'ATB rétrocédables



- Adressage de ville pour prescription hospitalière probable
- Adressage de ville pour prescription hospitalière confirmé
- Consultation ou hospitalisation justifiée

Motifs de consultations à Bichat aboutissant à la prescription d'ATB rétrocédables



**62% des ordonnances de fidaxomicine et
24% des ordonnances d'ertapénème de Bichat**

**= Adressages probables ou confirmés du
médecin de ville pour obtenir une prescription
hospitalière**

- Adressage de ville pour prescription hospitalière probable
- Adressage de ville pour prescription hospitalière confirmé
- Consultation ou hospitalisation justifiée

CONCLUSION & DISCUSSION



Antibiotiques identifiés comme particulièrement nécessaires à l'usage de patients en communautaire:

Fidaxomicine, Vancomycine et **Ertapénèm**

--> **Cible ++ des EBLSE et du C. difficile**

CONCLUSION & DISCUSSION



Antibiotiques identifiés comme particulièrement nécessaires à l'usage de patients en communautaire:

Fidaxomicine, Vancomycine et Ertapénèm

--> **Cible ++ des EBLSE et du C. difficile**

Orientation de la ville vers l'hôpital pour prescription =

- **Surconsommation de soins hospitaliers** (consultations au SMIT et au SAU)
 - exemple de la fidaxomicine: sur 21 prescriptions provenant de notre hôpital, 9 provenaient des consultations de maladies infectieuses ou des urgences pour adressage confirmé ou probable par le médecin de ville soit 43%
- **Risque de transmission croisée de microorganismes** (BLSE, C. difficile) aux patients à risque



CONCLUSION & DISCUSSION



Antibiotiques identifiés comme particulièrement nécessaires à l'usage de patients en communautaire:

Fidaxomicine, Vancomycine et Ertapénèm

--> **Cible ++ des EBLSE et du C. difficile**

Orientation de la ville vers l'hôpital pour prescription =

- **Surconsommation de soins hospitaliers** (consultations au SMIT et au SAU)
 - exemple de la fidaxomicine: sur 21 prescriptions provenant de notre hôpital, 9 provenaient des consultations de maladies infectieuses ou des urgences pour adressage confirmé ou probable par le médecin de ville soit 43%
- **Risque de transmission croisée de microorganismes** (BLSE, C. difficile) aux patients à risque



Dispensation contrôlée en rétrocession = **Outil de surveillance de l'émergence de résistance en communauté**

- Vers une évolution des règles de dispensation (ordonnances non hospitalières)?
- Prescription par le pharmacien hospitalier dans le cadre de la loi de février 2023 ? -> Actuellement non applicable si prescription initiale de la ville

CONCLUSION & DISCUSSION



**Prescription par le pharmacien hospitalier dans le cadre de la loi de février 2023
= Adaptation et renouvellement de la prescription par le pharmacien hospitalier**

- Présentation de ce texte de loi lors du Webinaire de la SFPC du 15/02

CONCLUSION & DISCUSSION



**Prescription par le pharmacien hospitalier dans le cadre de la loi de février 2023
= Adaptation et renouvellement de la prescription par le pharmacien hospitalier**

- Présentation de ce texte de loi lors du Webinaire de la SFPC du 15/02
- Evocation de l'idée: passage de la prescription de ville à la prescription hospitalière dans ce cadre (selon des critères définis au sein de l'établissement)

CONCLUSION & DISCUSSION



Prescription par le pharmacien hospitalier dans le cadre de la loi de février 2023 = Adaptation et renouvellement de la prescription par le pharmacien hospitalier

- Présentation de ce texte de loi lors du Webinaire de la SFPC du 15/02
- Evocation de l'idée: passage de la prescription de ville à la prescription hospitalière dans ce cadre (selon des critères définis au sein de l'établissement)
- Accord de principe en fonction de l'établissement et de l'ARS

CONCLUSION & DISCUSSION



Prescription par le pharmacien hospitalier dans le cadre de la loi de février 2023 = Adaptation et renouvellement de la prescription par le pharmacien hospitalier

- Présentation de ce texte de loi lors du Webinaire de la SFPC du 15/02
- Evocation de l'idée: passage de la prescription de ville à la prescription hospitalière dans ce cadre (selon des critères définis au sein de l'établissement)
- Accord de principe en fonction de l'établissement et de l'ARS
- Rétractation de la SFPC: hors du cadre

CONCLUSION & DISCUSSION



Prescription par le pharmacien hospitalier dans le cadre de la loi de février 2023 = Adaptation et renouvellement de la prescription par le pharmacien hospitalier

- Présentation de ce texte de loi lors du Webinaire de la SFPC du 15/02
- Evocation de l'idée: passage de la prescription de ville à la prescription hospitalière dans ce cadre (selon des critères définis au sein de l'établissement)
- Accord de principe en fonction de l'établissement et de l'ARS
- Rétractation de la SFPC: hors du cadre
- Quid de la primo-prescription par le médecin généraliste? Place de la rétrocession?